

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

TARIFS 2020 DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ - ACCUEIL DE LOISIRS ET STAGES PONEYS. DÉCISION

Séance du 11 février 2020

L'an deux mille vingt , le onze février à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

Présents :

M Mangon, Mme Layrisse, M Acquaviva, Mme Le Moller, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Barat, M Pages, M Bouteyre, Mme Barrière, M Auffret, M Roucher, Mme Demare, M Delpech, M Garnier, Mme Durand, M Guichoux, M Ouillade, Mme Rigaud

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Augé à M Roucher
M Braun à Mme Alhaitz
Mme Dumas à M Mangon
M Dubos à M Auffret
M Claudin à Mme Picard
M Alban à Mme Hanusse
Mme Baron à Mme Nardini
M Cases à M Guichoux

Absent(s) :

M Demanes, M Camacho, Mme Rivière, M Morisset, M Cristofoli

Secrétaire de séance : M Xavier Delpech.

La séance est ouverte,

Délibération du : 11 février 2020
Rendue exécutoire le : 13 février 2020
Publiée le : 13 février 2020

Signé : Le maire Jacques Mangon

Délibération du conseil municipal

Séance du 11 février 2020

TARIFS 2020 DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ - ACCUEIL DE LOISIRS ET STAGES PONEYS. DÉCISION

Mme Corinne Le Moller, Adjointe au maire déléguée aux Écoles, à la vie scolaire et périscolaire présente le rapport suivant.

La commune organise chaque année différents types d'activités pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Depuis l'été 2017, une refonte des programmes de l'été a été effectuée. En effet, afin de toucher un public plus important, les équipes pédagogiques ont concentré leurs offres sur les accueils de loisirs en privilégiant des veillées, des journées découverte et des temps conviviaux avec les familles sur les 4 lieux d'accueil : Montaigne, Louise Michel, La grange à Léo et la maternelle Hastignan. Des nuitées ont été proposées aux enfants de La Grange à Léo.

Pour cet été, les équipes pédagogiques vont proposer des journées complètes en sortie nature ou en ville avec une soirée musicale ou de jeux. Ces activités font l'objet d'une inscription préalable à l'accueil de loisirs et seront facturées une journée d'accueil de loisirs complétée par le tarif nommé « veillée ».

De plus, une nuit sur site sera proposée également, en juillet et en août, à une douzaine d'enfants d'âge élémentaire pour prolonger l'esprit de vacances et de groupe. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique des structures. La participation à ces nuitées est conditionnée à une inscription préalable à l'accueil de loisirs et sera facturée une journée d'accueil de loisirs complétée par le tarif nommé « nuitée ».

Par ailleurs, pour les enfants de 5-9 ans des stages de découverte de l'activité équestre seront encore organisés au château de Belfort de Saint-Médard-en-Jalles, géré par l'UCPA. Sept stages sont proposés et permettront à 147 enfants de participer à cette activité. Une priorité est donnée aux enfants n'ayant jamais bénéficié de cette activité. Ainsi, les familles dont les enfants ne sont pas partis l'année passée seront prioritaires et une répartition des places sera effectuée suivant notre volonté de mixité sociale conformément aux objectifs du Projet Éducatif de Territoire.

Enfin, au regard de l'évolution des effectifs extra scolaires depuis plusieurs années sur la Ville, une réflexion a été initiée sur l'adaptation du service public aux besoins des usagers. C'est pourquoi, un cinquième accueil de loisirs ouvrira sur le site de l'école élémentaire Montaigne à compter de cet été. Cette structure accueillera les enfants de 8-12 ans. L'accueil de loisirs La Grange à Léo accueillera les enfants de 6 et 7 ans.

L'évolution en 2020 de ces tarifs intègre l'augmentation des prix à la consommation (hors tabac) sur l'année 2019 (INSEE), soit 1,2 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Fixe ainsi qu'il suit pour l'été 2020, les tarifs des stages, veillées et nuitées :

STAGES PONEYS			NUITÉES ET VEILLÉES		
Tranches de QF mensuel	STAGES 4 jours	STAGES 5 jours	Tranches de QF mensuel	Nuitée	Veillée
≤ 501€	69,87 €	83,41 €	≤ 501€	4,44 €	1,91 €
> 501 ≤ 999 €	89,83 €	112,29 €	> 501 ≤ 999 €	5,87 €	3,01 €

> 999 ≤ 1 506 €	117,79 €	147,24 €
> 1 506 ≤ 2 008€	124,58 €	155,72 €
> 2 008 ≤ 2 510€	133,05 €	166,31 €
> 2 510€	150,21 €	187,77 €
Hors commune	214,40 €	268,01 €

> 999 ≤ 1 506 €	7,20 €	4,34 €
> 1 506 ≤ 2 008€	7,56 €	4,62 €
> 2 008 ≤ 2 510€	9,04 €	5,82 €
> 2 510€	10,80 €	7,51 €
Hors commune	13,03 €	9,04 €

Précise que pour pouvoir bénéficier de ces tarifs, les familles doivent être domiciliées à Saint-Médard-en-Jalles. Dans tout autre cas, le tarif « hors commune » sera appliqué et les enfants seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant dûment mandaté, à prendre toutes dispositions pour l'organisation de ces activités.

Impute les dépenses (6042-422) et les recettes (7062-422) sur le budget de l'exercice en cours.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **25 POUR, 5 CONTRE et 0 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 11 février 2020
pour expédition conforme
Le maire,



Jacques Mangon



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG20_019
Date de la décision:	2020-02-11 00:00:00+01
Objet:	TARIFS 2020 DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ - ACCUEIL DE LOISIRS ET STAGES PONEYS. DÉCISION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique:	033-213304496-20200211-DG20_019-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
033-213304496-20200211-DG20_019-DE-1-1_0.xml	text/xml	900
nom de original:		
DG20_019.pdf	application/pdf	797180
nom de métier:		
99_DE-033-213304496-20200211-DG20_019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	797180

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 février 2020 à 11h04min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 février 2020 à 11h04min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 février 2020 à 11h04min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 février 2020 à 11h05min45s	Reçu par le MI le 2020-02-13